



Conseil international du Café
116^e session
9 – 11 mars 2016
Addis Abeba (Éthiopie)

**Examen stratégique de l'OIC –
Projet de mandat, calendrier
et table des matières**

Contexte

1. À sa 115^e session à Milan (Italie), le Conseil international du Café a adopté la [Résolution 457](#) qui appelle à mener une évaluation stratégique des activités de l'Organisation internationale du Café. La Résolution portait création d'un groupe de travail qui a été chargé de coordonner l'examen stratégique et de fixer le mandat de cet examen. La Résolution faisait les références suivantes :

- Paragraphe 4) de l'article 9) de l'Accord international de 2007 sur le Café.
- Plan d'action de l'Organisation internationale du Café ([ICC-105-19 Rev. 3](#)).
- Déclaration de Belo Horizonte;

2. Le groupe de travail s'est réuni quatre fois:

- a) La première réunion a eu lieu le 22 octobre. Le Groupe de travail a examiné la question du recrutement ou non d'un consultant externe et, si oui, à quel stade. Il a été demandé au Secrétariat de préparer un questionnaire sur les avis du Groupe de travail (WG-2/15).
- b) Le Groupe de travail a tenu sa deuxième réunion le 16 novembre. Les réponses au questionnaire qui avait été soumises au Secrétariat avant la réunion ont été examinées. Toutefois, la formulation des recommandations a été retardée en attendant de recevoir davantage de réponses des Membres (WG-5/15).
- c) À la troisième réunion, qui s'est tenue le 14 janvier 2016, l'ampleur de l'examen stratégique a été examinée et il a été convenu que le délégué de la

Papouasie-Nouvelle-Guinée assurerait la liaison avec le Secrétariat pour préparer un premier projet de mandat pour la réunion suivante du Groupe de travail (WG-7/16).

- d) A sa dernière réunion, le 18 février 2016, le Groupe de travail a approuvé le projet de mandat de l'examen stratégique qui est reproduit à l'annexe I. Le Groupe de travail a également convenu que l'examen stratégique serait effectué par le Secrétariat avec l'aide d'un consultant, le cas échéant. Le document final contenant les conclusions de l'examen stratégique sera examiné lors de la 118^e session du Conseil en mars 2017 (WG-10/16).

3. A sa 4^e réunion le 18 février, le Groupe de travail a demandé au Secrétariat de préparer un calendrier avec les activités à effectuer par le Secrétariat pour atteindre les objectifs du mandat. L'annexe II contient un projet de calendrier.

4. L'annexe III contient un projet de table des matières du rapport d'examen stratégique.

Mesures à prendre

Le Conseil est invité à examiner ce document qui comprend le mandat, le calendrier et la table des matières de l'examen stratégique de l'OIC et, le cas échéant, à l'approuver.

ÉVALUATION – PROJET DE MANDAT

1. L'objectif initial de cet exercice est d'évaluer, en étroite consultation avec les membres du Groupe de travail, les autres Membres du Conseil et le Secrétariat de l'OIC, l'orientation et les priorités stratégiques de l'Organisation et leur mise en œuvre, afin de proposer des axes d'amélioration. Deuxièmement, cet exercice analysera le document [ICC-105-19 Rev. 3](#) et, à la lumière des tendances et des défis de l'économie mondiale de café, des ressources disponibles et des contributions des pays Membres et du Secrétariat de l'OIC, il proposera une orientation stratégique claire pour l'Organisation, avec une révision des priorités stratégiques et des actions connexes. Cette évaluation n'examinera pas les dispositions de l'Accord international de 2007 sur le Café mais couvrira leur mise en œuvre.

2. Plus précisément cet exercice :

- Évaluera le cadre de planification stratégique de l'Organisation, y compris les indicateurs de performance, identifiera les domaines à améliorer et proposera les moyens d'y parvenir.
- Évaluera les progrès accomplis à ce jour en matière de buts stratégiques et de mise en œuvre des mesures prioritaires énoncées dans le document [ICC-105-19 Rev. 3](#), depuis l'entrée en vigueur de l'Accord de 2007.
- Examinera les possibilités et les défis de l'Organisation dans la mise en œuvre des buts stratégiques et des actions prioritaires énoncés dans le document [ICC-105-19 Rev. 3](#), en soulignant les domaines où des progrès importants ont été accomplis et les domaines où les progrès ont été faibles.
- Identifiera les ressources nécessaires ou utilisées pour mettre en œuvre les buts stratégiques et les actions prioritaires et, le cas échéant, proposera des modifications pour parvenir à une utilisation plus efficace des ressources et mettre en œuvre les buts et les actions.
- Évaluera et analysera les forces et les faiblesses de l'Organisation en matière d'exécution du Plan d'action dans son ensemble.
- Évaluera et définira les contraintes externes et internes rencontrées par le Secrétariat dans l'exécution du plan d'action.
- Donnera un aperçu des possibilités et des défis de l'industrie mondiale du café au cours des cinq prochaines années et proposera, le cas échéant, des actions supplémentaires qui devront être considérées par les Membres comme des actions prioritaires.
- Aidera le Groupe de travail à établir un ordre de priorité des buts et des actions stratégiques, compte tenu des avis exprimés par les Membres de l'Organisation, des ressources disponibles et des nouvelles opportunités et défis qui auront été identifiés comme étant importants.

PROJET DE CALENDRIER POUR L'EXAMEN STRATÉGIQUE



PROJET DE TABLE DES MATIÈRES

On trouvera ci-dessous un projet de table des matières pour le rapport sur l'examen stratégique, qui tient compte des éléments incorporés dans le mandat. En premier lieu, le rapport devrait exposer les raisons de la conduite de l'examen à ce moment et replacer ce processus dans son contexte en se concentrant sur le secteur du café mondial actuel et sur les différentes contraintes rencontrées par l'Organisation. L'examen intégrera une évaluation des progrès accomplis à ce jour dans la réalisation des différents buts stratégiques ainsi qu'une évaluation du cadre de planification stratégique, mais l'examen sera essentiellement axé sur l'analyse des buts stratégiques de l'OIC et des activités nécessaires pour les atteindre et sur les recommandations en la matière. Cependant, ce schéma est susceptible de modifications pendant les consultations et la rédaction au cours des douze prochains mois.

1. Introduction
2. Contexte/justification
3. Contexte
 - a. Vue d'ensemble des opportunités et des défis auxquels devra faire face l'industrie mondiale du café au cours des cinq prochaines années
 - b. Évaluation des contraintes externes rencontrées par l'OIC
 - c. Évaluation des contraintes internes rencontrées par le Secrétariat
4. Évaluation interne des progrès
 - a. Progrès accomplis à ce jour dans les buts stratégiques et la mise en œuvre des actions prioritaires depuis l'entrée en vigueur de l'Accord de 2007
 - b. Examen des opportunités et des défis rencontrés par l'Organisation dans l'exécution de ses buts stratégiques et des actions prioritaires, en soulignant les domaines où des progrès importants ont été accomplis ainsi que les domaines où les progrès ont été lents
 - c. Ressources employées dans la réalisation des buts stratégiques et des actions prioritaires
 - d. Évaluation du cadre de planification stratégique de l'Organisation, y compris les indicateurs de performance clés
5. Propositions/recommandations stratégiques
 - a. Hiérarchisation des buts stratégiques et des actions de l'OIC
 - b. Ressources nécessaires à la réalisation des buts stratégiques et des actions prioritaires
 - c. Forces et faiblesses potentielles de l'Organisation dans la réalisation de ces buts
6. Conclusions